

Poster of the Year 2013

Ils ont l'air à la fois candide et digne, les protagonistes du «Poster of the year» de cette année: des animaux à fourrure blanche portant une longue perruque tout en drapés artistiques, un phénomène de mode datant de l'époque baroque qui tire son origine de la cour de Louis XIII. Quiconque portait une telle perruque était alors au pouvoir, et aujourd'hui encore les juges portent cette magnifique et singulière chevelure en Grande-Bretagne et en Australie. L'image est impeccablement mise en oeuvre tant sur le plan photographique que technique et suscite de façon ciblée une irritation visuelle qui devient ensuite claire à la lecture du texte: «Si les animaux pouvaient juger, la cruauté envers les animaux serait plus sévèrement punie.» L'image attire nos regards et nous pose une énigme. Elle nous invite à nous embarquer dans un jeu de rôle intellectuel. L'affiche réussit ainsi déjà un tour de force: le public se penche sur le thème souvent choquant de la cruauté envers les animaux. La distinction de «Poster of the year» va à un travail qui réussit à sensibiliser d'une façon astucieuse et visuellement convaincante.

TIERISCHE RICHTER

Client: Stiftung für das Tier im Recht, Zürich

Agency: Ruf Lanz Werbeagentur AG, Zürich

Design: Markus Ruf (CD), Danielle Lanz (CD), Isabelle Hauser (AD)

Text: Markus Ruf

Photo: Staudinger+Franke, Mladen Penev

Format: F200 (116,5×170 cm)

